



Ville de
Saint-Ours

LE CHEF-LIEU

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



JANVIER 2025

Faites comme plusieurs citoyens et venez en profiter

Patinoire de St-Ours



p 3

BIBLIOTHÈQUE
NOUVEAUTÉS !



p 8

MÉTIERS D'ART



p 10

PNEUMONIE

NOS MEMBRES DU CONSEIL - MOT DU MAIRE

MEMBRES DU CONSEIL



Pierre Morin
Conseiller (S. # 1)
514 923-5603



Robert Beaudreault
Conseiller (S. # 2)
450 587-3292



Robert Vallée
Conseiller (S. # 3)
450 881-1710



Sophie Poirier
Conseillère (S. # 4)
514 825-1621



Luc Bertrand
Conseiller (S. # 5)
438 497-2096



Lise Couture
Conseillère (S. # 6)
514 898-5473

MOT DU MAIRE

CHERS CITOYENS, CHÈRES CITOYENNES



Sylvain Dupuis
514 617-3009

Chers citoyens et citoyennes, Une nouvelle année débute et sera chargée en amélioration pour la qualité de vie à Saint-Ours! Nos démarches de consultations publiques vont bon train : Déjà une rencontre avec les citoyens en lien avec la nouvelle caserne, deux pour les installations septiques et une, très attendue, est en préparation : Il s'agit d'une consultation en lien avec la sécurité routière sur le territoire, prévue pour mars prochain : Nous comptons sur votre collaboration pour compléter le formulaire qui sera disponible en ligne et version papier à l'Hôtel de Ville, et ce, afin d'avoir le portrait juste de la situation et permettre une bonne réflexion et planification avec nos différents partenaires.

Enfin, en mon nom personnel et au nom du conseil, nous souhaitons la bienvenue à Dominic Lahaie qui s'est joint à l'équipe des travaux publics le 14 janvier dernier.

Sylvain Dupuis maire

VILLE DE SAINT-OURS :

2531, Immaculée-Conception
Saint-Ours, J0G 1P0
Téléphone : 450 785-2203
Télécopieur : 450 785-2254
Courriel : admin@saintours.qc.ca
Site web : www.saintours.qc.ca

Urgence, nécessitant intervention : 450 880-1440

Horaire d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi de 8 h à 12 h 15 et de 12 h 45 à 16 h.
Vendredi de 8 h à 12 h 30.

SERVICES MUNICIPAUX

Directrice générale
Technicienne comptable
Adjointe à la direction générale
Conseiller en urbanisme

Contremaître
Travaux Publics

Directeur service incendie

Pascale Dalcourt
Chantal Tessier
Rachel Brochu-Sicotte
Éric Salois

Stéphane Lemieux
Nathan Dumont
Daren Larente-Simon
Jean-Michel Simonot

450 785-2203 poste : 102
450 785-2203 poste : 107
450 785-2203 poste : 100
450 785-2203 poste : 105

450 880-1440
450 880-1440
450 880-1440
450 785-2203 poste : 116

dg@saintours.qc.ca
finances@saintours.qc.ca
admin@saintours.qc.ca
urbanisme@saintours.qc.ca

travauxpublics@saintours.qc.ca
tp@saintours.qc.ca
tpvert@saintours.qc.ca
incendie@saintours.qc.ca

Service des loisirs :

Loisirs & Culture
Bibliothèque de Saint-Ours

Alexandre Gauthier
Lucie Grenier

450.785.2203 poste 109
450-785-2779

loisirs@saintours.qc.ca

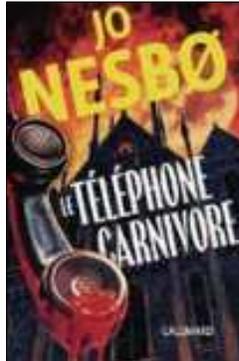
POUR LA NOUVELLE ANNÉE, LA BIBLIOTHÈQUE VOUS PROPOSE UNE ENTRÉE ÉPOUSTOUFLANTE! VOUS TROUVEREZ DES NOUVEAUTÉS POUR TOUS LES GOÛTS!

Parmi vos nouvelles résolutions, un abonnement à votre bibliothèque pourrait vous apporter détente et bonheur. Plusieurs ressources numériques sont disponibles sur votre ordinateur, tablette ou téléphone intelligent.

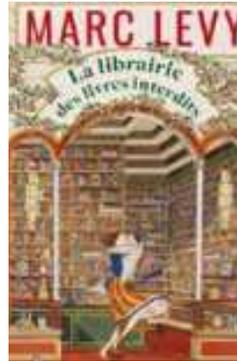
NOUVEAUTÉS DU MOIS ADULTES :



Sten, Viveca



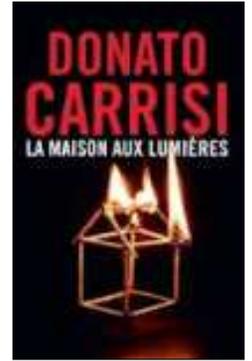
Jo Nesbo



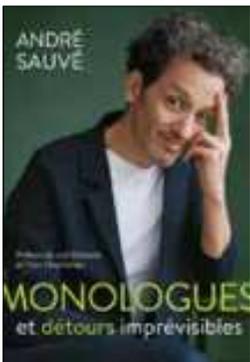
Levy, Marc



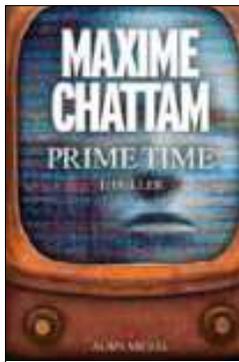
Da Costa, Mélissa



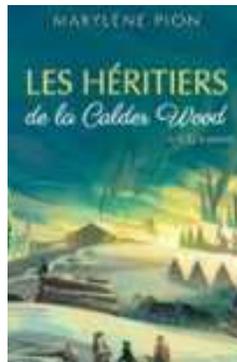
Carrisi, Donato



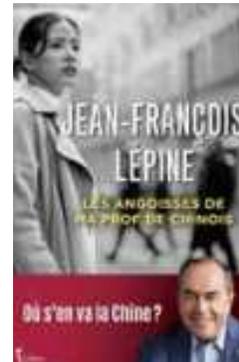
Sauvé, André



Chattam, Maxime



Pion Marlène



Lépine, Jean-François



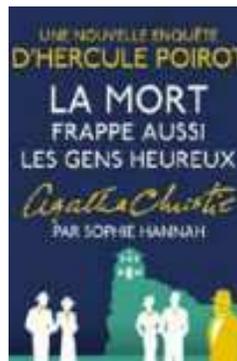
Andrea, Jean-Bap-
tiste



Benjamin, Mélanie



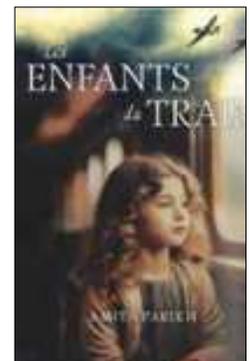
Bégin, Madeleine



Hannah, Sophie



Michaud, Martin



Parikh, Amita



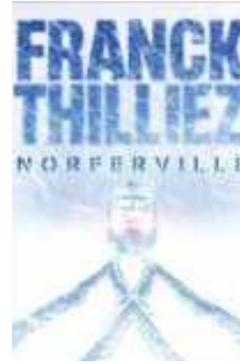
Leon, Donna



Ruel, Francine



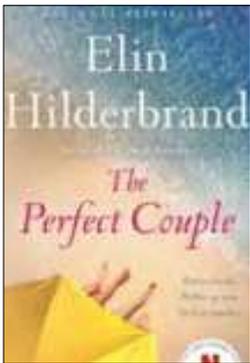
Hawkins, Paula



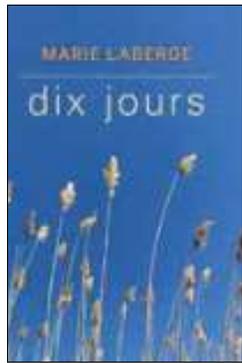
Thilliez, Franck



McFadden, Freida

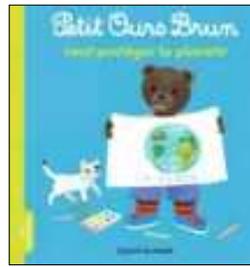


Hilderbrand, Elin



Laberge, Marie

NOUVEAUTÉS JEUNESSES :



Aubinais, M. & Bour, D.



Hansen, Lana



Brannen S., Soto, L.



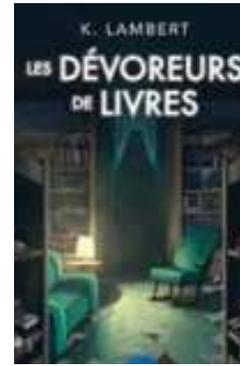
Bonhomme de neige



Petit, Richard



Rousseau, Simon



Lambert, K.



Turgeon, Elizabeth

Heures d'ouverture :

Mardi : 13h30 à 15h30

Jeudi : 16h00 à 18h00

Mercredi : 15h00 à 17h00

Samedi : 9h30 à 11h30

LA MYCORHIZE C'EST QUOI ET À QUOI ÇA SERT?



Tout commence par les racines! Afin d'obtenir des plantes en santé, vous devez débiter dès leur plantation et ça commence par les racines. Une plante dont le système racinaire est bien développé se protège contre une panoplie de problèmes.

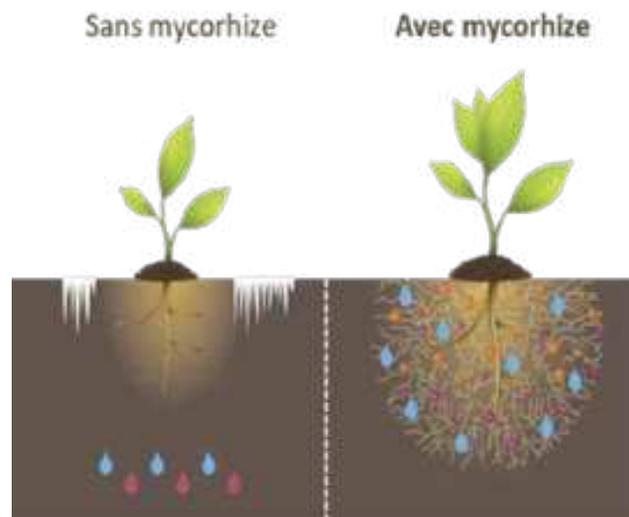
Les mycorhizes sont des champignons bénéfiques travaillant en symbiose avec votre plante. Ces champignons favorisent la multiplication rapide des racines, augmentant l'absorption de l'eau et des minéraux dont la plante a besoin. En échange, la plante fournira aux champignons des sucres nécessaires à leur survie. Chacun donne et reçoit. On peut comparer un système racinaire bien développé à quelqu'un dont le système immunitaire est très puissant. On retrouve ces champignons dans la nature mais dans les sols travaillés, labourés etc. les mycorhizes sont détruites. Il faut donc en apporter à vos plantes lors de la transplantation ou de la plantation. Elles en bénéficieront par une...

Augmentation de la rapidité à produire des racines et de ce fait, augmenter la surface du système racinaire. Les plantes envoient leur sève gorgée d'éléments nutritifs dans leurs racines en automne et la font remonter au printemps un peu comme une pompe. Plus la surface racinaire est grande, plus la plante peut emmagasiner des réserves pour le printemps suivant.

Augmentation de la résistance à la sécheresse puisqu'avec un système racinaire bien développé la plante va puiser profondément dans le sol l'eau dont elle a besoin pour rester en vie même si elle subit un stress intense.

Augmentation de la rapidité de croissance de la plante. Elle est bien nourrit.

Augmentation de la résistance aux maladies et aux insectes. Une plante faible sera vulnérable versus une plante en santé. Les insectes et les maladies recherchent des plantes vulnérables pour les attaquer.





Mesdames, nous avons de façon régulière des ateliers : tricot, crochet, tissage et sur demande différents ateliers tels que couture, broderie, cuisine ou autres, tout dépendant des connaissances de nos membres.

Pour le crochet ou le tricot, les ateliers sont le mercredi à 13h, vous pouvez passer nous voir, et essayer un atelier si vous aimez, vous pouvez devenir membre, le coût de l'abonnement est de \$35 par an, incluant la revue L'Actuelle.

Tous les cours sont gratuits pour les membres, vous devez seulement payer votre matériel. Notre objectif premier est la transmission du savoir faire. Nous sommes au local tous les mercredi à 13h, au deuxième étage de la Salle Paroissiale, 2636 Rue Immaculée-Conception.

Nous avons une page Facebook soit : Cercle de Fermières St-Ours, vous pouvez devenir amies et nous suivre. Si vous voulez devenir membre, vous pouvez contacter la responsable des communications et recrutement via

Commrecr.stours@gmail.com





COLLECTE DE FONDS POUR L'EMBELLISSERMENT DE LA COUR D'ÉCOLE

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE À TOUS LES CITOYENS, CITOYENNES!

Comme plusieurs le savent, le comité de levée de fonds de l'école Pierre de Saint-Ours a un projet qu'il chérit depuis plusieurs années ;

« L'embellissement de la cour d'école »

Un projet de 150 000\$! Le comité doit amasser un minimum de 10% du montant, soit 15 000\$.

Une partie des sommes amassées cette année servira également à diminuer les frais des sorties de fin d'année.

Depuis janvier 2024, la campagne est lancée avec la collecte de cannettes.

Les deux dernières collectes ont permis d'amasser environ 5 000\$.

Notre prochaine collecte aura lieu le :

SAMEDI LE 22 FÉVRIER 2025 - 9H00 À 11H30

Lors de cette journée, nous circulerons dans les rues du village de Saint-Ours uniquement et sur les rues Victor Samuel et de la Grande Ourse. En ce qui concerne les rangs, nous vous demandons de venir livrer à l'école directement les contenants qui peuvent être consignés, une équipe sur place vous attendra avec grand plaisir.

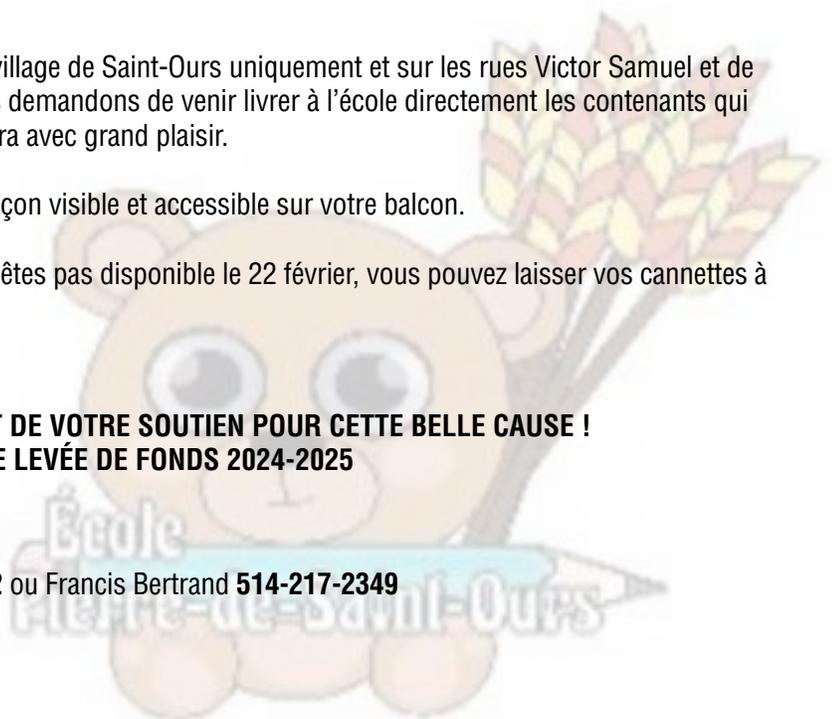
- Si vous êtes absents, vous pouvez laisser vos sacs de façon visible et accessible sur votre balcon.

- Nous ramassons les cannettes en tout temps. Si vous n'êtes pas disponible le 22 février, vous pouvez laisser vos cannettes à l'école (entre 8h et 15h) il y aura un bac à cet effet.

**MERCI DE VOTRE COLLABORATION ET DE VOTRE SOUTIEN POUR CETTE BELLE CAUSE !
VOTRE COMITÉ DE LEVÉE DE FONDS 2024-2025**

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Communiquez avec le secrétariat de l'école **450-746-3512** ou Francis Bertrand **514-217-2349**





Dimanche le 1^{er} décembre avait lieu notre dernier Rendez-vous Créatif de l'automne 2024. Sous le thème de l'agamographe, forme d'art utilisant l'illusion d'optique pour créer une image interactive, nos participant.e.s ont d'abord choisi 2 images (dessins, anciens projets artistiques, photographies, découpages, etc.) qui devaient avoir un lien entre elles afin de rendre la communication de l'agamographe plus significative. Ils ont ensuite dû découper en bandes égales chacune de leurs 2 images pour ensuite les recoller en alternance sur un carton plus grand. Ensuite, en pliant le projet en accordéon, on obtient le résultat final soit un double tableau. C'est une activité qui demande patience et précision mais qui a son petit effet. Merci à nos bénévoles de toujours trouver de nouveaux projets et merci à nos participant.e.s de nous suivre dans cette passion des arts que nous partageons!



Nos Rendez-vous Créatifs prendront congé en janvier. Nous serons de retour le dimanche 2 Février 2025. Suivez-nous sur Facebook ou envoyez-nous un courriel pour vous inscrire à notre infolettre afin de recevoir toutes les informations pour l'inscription: metiersdartsaintours@outlook.com

Cours de vitrail • Session Hiver - Printemps 2025

L'inscription aux cours de vitrail pour la session hiver-printemps 2025 se fait par courriel à metiersdartsaintours@outlook.com ou par téléphone avec notre bénévole responsable Mme Jeannine Laliberté au 514-436-6657.

Les frais sont payables en argent comptant lors du premier cours

Atelier de vitrail (ruban de cuivre ou baguette de plomb)

1^{ère} session: du 13 janvier au 10 février

2^{ème} session: du 24 février au 24 mars

3^{ème} session : du 7 avril au 12 mai

(Congé le 21 avril pour Pâques)

Horaire: De jour: 9h00 à 12h00 et de soir: 18h30 à 21h30

Coût : 170 \$ pour débutant, projet imposé matériel inclus
150 \$ pour intermédiaire, projet personnel matériel non inclus

Enseignante : Martine Bonin

Emplacement : Centre Léo Cloutier au sous-sol.

Note: Un minimum de 4 élèves est obligatoire pour ouvrir l'atelier ** Pour les projets individuels, une rencontre avec l'enseignante est obligatoire avant le début des cours pour planifier son projet. **

Ateliers d'arts plastiques • Session Hiver - Printemps 2025

L'inscription aux ateliers d'arts plastiques se font jusqu'au 5 janvier 2025. Vous pouvez contacter Julie Martucci via la page Facebook des Ateliers Julie Martucci ou par téléphone 450 785-2088.

Les différents groupes sont:

0-4 ans avec parents, 5-8 ans, 9-13 ans et VIP 14 ans +

Pour connaître les plages horaires et les coûts visitez le www.lesateliersjuliemartucci.com

La session hiver - printemps débute le vendredi 10 janvier!

Enseignante : Julie Martucci

Emplacement: aux Ateliers JM ,
55 avenue Saint-Joseph

Note: un minimum de 4 participants par groupe est requis pour que les ateliers aient lieu.



**Inscription aux cours de vitrail pour les sessions
hiver printemps 2025.**

**Vous devez communiquer
par courriel à metiersdartsaintours@outlook.com
ou Jeannine Laliberté au 514-436-6657
Martine Bonin 450-787-4047**

**Les frais sont payables en argent comptant
lors du premier cours**

Atelier de vitrail (ruban de cuivre ou baguette de plomb)

1^{re} session : 13 janvier au 10 février
2^e session : 24 février au 24 mars
3^e session : 7 avril au 12 mai (congé 21 avril Pâques)

Horaire:

Jour 9 h à midi Soir 18 : 30h à 21 : 30h
Coût : 170 \$ pour débutant, projet imposé matériel inclus.
150 \$ pour intermédiaire, projet personnel matériel non inclus

Entre les sessions,

un cours supplémentaire peut être offert au coût de 25\$ pour 3 heures selon le nombre d'élèves inscrits.

Enseignante : Martine Bonin

Bénévole responsable : Jeannine Laliberté

Emplacement : Centre Léo Cloutier au sous-sol.
2636 Immaculée-Conception

Note : Un minimum de 4 élèves est obligatoire pour ouvrir l'atelier

**PS : POUR LES NOUVEAUX PROJETS INDIVIDUELS, UNE COMMUNICATION AVEC
L'ENSEIGNANTE EST OBLIGATOIRE AVANT LE DÉBUT DES COURS POUR PLANIFIER
VOTRE PROJET. (450-787-4047)**

LA PNEUMONIE



QU'EST-CE QUE LA PNEUMONIE ?

La pneumonie est une infection des poumons provoquée le plus souvent par une bactérie ou un virus. C'est une maladie contagieuse. Les symptômes les plus fréquents sont une toux accompagnée d'expectorations, de la fièvre, des douleurs thoraciques et des difficultés respiratoires. Les symptômes peuvent être légers, mais peuvent également être assez graves pour causer l'hospitalisation et même le décès de certaines personnes plus vulnérables.

COMMENT TRAITE-T-ON LA PNEUMONIE ?

Le traitement de la pneumonie varie selon la cause et la gravité de l'infection. Si la pneumonie est causée par une bactérie, votre médecin vous prescrira des antibiotiques. Si la cause est plutôt un virus, on soulagera les symptômes le temps que votre corps combatte par lui-même l'infection. La guérison d'une pneumonie peut prendre plusieurs semaines. Pour aider à vous soulager, on recommande de boire beaucoup d'eau afin de rendre les sécrétions moins épaisses, de ne pas respirer de fumée pour ne pas irriter davantage vos poumons et de prendre de l'acétaminophène ou de l'ibuprofène contre la fièvre. On vous suggère également de nous consulter avant de prendre un produit contre la toux. Celle-ci est souvent bénéfique puisqu'elle aide à dégager les sécrétions et aide donc à guérir l'infection.

PEUT-ON PRÉVENIR LA PNEUMONIE ?

On dit souvent que le meilleur « traitement » est la prévention. La pneumonie n'y fait pas exception. Évidemment, des mesures d'hygiène de base sont recommandées, comme pour toute autre infection respiratoire :

- Se laver les mains fréquemment avec de l'eau et du savon
- Arrêter de fumer
- Jeter ses mouchoirs tout de suite après usage
- Éviter d'être en contact avec une personne malade
- Avoir une bonne hygiène de vie

Des vaccins sont également disponibles. Ils permettent de se protéger contre le pneumocoque, la bactérie la plus fréquemment impliquée dans la pneumonie. Consultez-nous pour vérifier quel vaccin pourrait être recommandé pour vous! Nous pourrions ensuite planifier un rendez-vous pour vous l'administrer directement à la pharmacie!

N'hésitez pas à consulter votre professionnel de la santé pour toute inquiétude
Marie Péloquin-Tessier,
Pharmacienne à la pharmacie Familiprix Sixian Lin à Saint-Ours



Programmation des activités hiver 2025

LUNDI

Cours vitrail des Métiers d'art

jour 9h00 à Midi
ou
Soir 18h30 à 21h30

1re session : 15 janvier au 10 février
2e session : 24 février au 24 mars
3e session : 7 avril au 12 mai
(congé 21 avril Pâques)

débutant 170\$
(projet imposé matériel inclus)

Intermédiaire 150\$
(projet personnel matériel non inclus)

*Pour inscription veuillez communiquer par courriel à
metiersdartsaintours@outlook.com ou
Jeannine Laliberté 514-436-6657
Martine Bonin 450-787-4047*

Chorale du Coeur des Patriotes avec René Auger

19h00 à 21h00

Du 13 janvier au 21 avril
Salle Léo-Cloutier

moins de 65 ans : 120\$
65 ans et plus : 96\$

*Il n'est pas nécessaire d'avoir de l'expérience ou de
savoir lire la musique pour en faire partie!!!
Pour toutes questions ou inscription
René Auger tel: 514 287-6694*

MARDI

Cours d'Espagnol Niveau Débutant

19h00 à 21h00

Du 14 janvier au 15 avril
Bibliothèque municipale

Cours unité : 10\$
session : 100\$

*Contactez Carolina Sandoval pour informations
Courriel: casanola15@gmail.com*

Cours de Karaté

9 ans et moins
18h00

Du 7 janvier au 25 mars
Salle Léo-Cloutier

Cours unité : 10\$
session : 100\$

10 ans et plus
19h00

*Pour toutes questions Contactez Stéphane Gingras
Tel: 819-471-3619*

Programmation des activités hiver 2025 (suite)

MARDI
(SUITE)

Cours de Kubujutsu (karaté avec maniement d'armes)

Tout âge
20h00 à 21h00

Du 7 janvier au 25 mars
Salle Léo-Cloutier

Cours unité : 10\$
session : 100\$

*Pour toutes questions Contactez Stéphane Gingras
Tel: 819-471-5619.*

MERCREDI

Vie active

11h00 à Midi

Du 22 janvier au 30 avril
Salle Léo-Cloutier (Rez-de-Chaussée)

Gratuit

*Contactez Yolande Daigle au Éliette
tel : 514 346-0888*

Cours d'Espagnol Niveau Intermédiaire

19h00 à 21h00

Du 15 janvier au 16 avril
Bibliothèque municipale

*Contactez Carolina Sandoval pour informations
Courriel: casanola15@gmail.com*

Hockey Cosom (5e - 6e année primaire)

18h00 à 19h00

Du 5 février au 30 avril
Gymnase de l'école Pierre de St-Ours

session de 13 cours : 65\$

*L'activité est conditionnelle à l'approbation du
conseil d'établissement qui aura lieu le 28 Janvier.*

Inscription à partir du 29 janvier.

*Contactez Alexandre Gauthier
Tel: 450 785-2203*

Programmation des activités hiver 2025 (suite)

MERCREDI
(SUITE)

Danse Country par École de danse Long Live Cowboy

19h00 à Minuit

Du 22 janvier au 9 avril
Salle Léo-Cloutier (Rez-de-Chaussé)

Cours à l'unité : 13\$
Session 12 cours : 120\$

La première heure sera consacré pour les débutants.

Pour toutes information contactez Steve Bussière

Tel: 450 561-5544

Courriel : long_live_cowboysoutlook.com

Web : longlivecowboy.com

*À ne pas manquer
également
Party de danse
country/Rétro*

25 janvier
22 février
22 mars
18 avril
3 mai

Modalité de Paiement:

Tous les cours sont payable par chèque directement aux professeurs



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT OURS TENUE LE 2 DÉCEMBRE DE L'AN 2024, À 19 H 00 AU CENTRE PAROISSIAL LÉO-CLOUTIER LÉO-CLOUTIER

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de Saint Ours tenue le 2 décembre de l'an 2024, à 19 h 00 au Centre paroissial Léo-Cloutier situé au 2636, rue Immaculée-Conception, à Saint-Ours.

À laquelle séance étaient présents Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

- Lise Couture
- Pierre Morin
- Robert Vallée
- Luc Bertrand
- Robert Beaudreault
-

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Sylvain Dupuis. Était absente : Sophie Poirier. Madame Pascale Dalcourt, Directrice générale & greffière-trésorière, est également présente.

- | | |
|---|---|
| 1. Ouverture de la séance | 4. Adoption des prévisions budgétaire 2025 |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour | 5. Période de questions |
| 3. Adoption du plan triennal d'immobilisations (PTI) | 6. Levée de l'assemblée |

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 00.

5 personnes étaient présentes.

2024-12-2009

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Luc Bertrand et il est résolu unanimement

QUE l'ordre du jour soit adopté.

2024-12-2010

3. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI)

CONSIDÉRANT l'article 473.1 de la Loi sur les cités et villes;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par le conseiller Robert Vallée et il est résolu unanimement

D'APPROUVER le programme triennal d'immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027 tel que suit:

FONCTIONS / PROJETS	2025	2026	2027
Administration générale			
Élections 2025	26 500.00 \$		
	26500 \$	0	- \$
Sécurité publique			
Caserne	5 000 000.00 \$		
Bunkers	10 500.00 \$	10 500.00 \$	10 500.00 \$
Outils désincarcération	39 890.00 \$		
Équipements	58 000.00 \$		
Ritpack (CNESST)	4 904.00 \$		
	5 113 294.00 \$	10 500.00 \$	10 500.00 \$
Réseau routier			
Pick up en remplacement du Ford	65 000.00 \$		
Rue Curé-Beaugard (TI-094)		511 821.00 \$	
Rue Richelieu (TI-102)			250 000.00 \$
	65 000.00 \$	511 821.00 \$	250 000.00 \$



FONCTIONS / PROJETS	2025	2026	2027
Hygiène du milieu			
Réseau aqueduc Chemin des Patriotes	1 200 000.00 \$		
Réseau aqueduc Rang + montée de la Basse	250 000.00 \$		
Compteur	10 000.00 \$	10 000.00 \$	10 000.00 \$
	1 460 000.00 \$	521 821.00 \$	260 000.00 \$
Loisirs & culture			
Installation jeux d'eau		50 000.00 \$	
Politiques en vigueur - Familiale, aînés et culturelle	3 500.00 \$	3 500.00 \$	3 500.00 \$
Aménagement du parc MADA	50 000.00 \$		
	53 500.00 \$	53 500.00 \$	250 000.00 \$
GRAND TOTAL	6 718 294.00 \$	1 097 642.00 \$	524 000.00 \$

DE distribuer un document explicatif de celui-ci, à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité dans le journal Le Chef-Lieu, édition de décembre 2024.

2024-12-2011

4. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRE 2025

CONSIDÉRANT que le maire, monsieur Sylvain Dupuis, a commenté les prévisions budgétaires 2025 pour chacun des postes « revenus et dépenses »;
 CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance du cahier des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025;
 CONSIDÉRANT que les prévisions budgétaires sont présentées comme suit :

REVENUS	BUDGET 2025 \$
Taxes foncières	2 063 510.23 \$
Dette Saint-Ours	449 309.57 \$
Tarifcation pour services municipaux	665 407.70 \$
Paiement tenant lieux de taxes	19 300.00 \$
Services rendus	16 400.00 \$
Services rendus (St-Roch)	101 145.53 \$
Autres services rendus	132 280.00 \$
Imposition de droits	132 000.00 \$
Amendes et pénalités	3 000.00 \$
Intérêts	28 500.00 \$
Autres revenus	73 695.00 \$
Dotation spéciale de fonctionnement 2020-2024	123 797.00 \$
TOTAL - REVENUS	3 808 345.03 \$
SUBVENTIONS	
Sécurité publique	5 000.00 \$
Voirie	55 000.00 \$
Hygiène du milieu (égout, racc. Aqueduc, autres)	2 459.00 \$
Loisirs et culture	118 133.00 \$
TOTAL - SUBVENTIONS	180 592.00 \$
AFFECTIIONS	
Affectation du surplus affecté	- \$
TOTAL - AFFECTATIONS	- \$
GRAND TOTAL - REVENUS	3 988 937.03 \$



CHARGES	BUDGET 2025 \$
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
Conseil municipal	106 799.23 \$
Application de la loi	600.00 \$
Gestion financière et administrative	591 555.87 \$
Greffe / élection	26 150.00 \$
Évaluation municipale	51 375.00 \$
Hôtel de ville	23 129.00 \$
TOTAL - ADMINISTRATION GÉNÉRALE	799 609.10 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Police	297 863.00 \$
Centre d'appel 9-1-1	8 000.00 \$
Protection incendie (fonctionnement général)	272 429.35 \$
Sécurité civile	5 875.00 \$
Fourrière	6 500.00 \$
TOTAL - SÉCURITÉ PUBLIQUE	590 667.35 \$
RÉSEAU ROUTIER	
Voirie municipale et Infrastructure	376 157.49 \$
Enlèvement de la neige	205 982.00 \$
Éclairage de rues	8 900.00 \$
Circulation et stationnement	15 000.00 \$
Transport Collectif MRC	37 692.00 \$
TOTAL - RÉSEAU ROUTIER	643 731.49 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	
Approvisionnement et traitement de l'eau potable (régie)	216 729.59 \$
Réseaux distribution de l'eau (local)	49 194.82 \$
Traitement des eaux usées (St-Ours/St-Roch)	146 751.76 \$
Réseaux d'égouts et stations pompages	63 444.95 \$
Traitement des eaux usées Grande Ourse	45 388.64 \$
Installation septiques	5 500.00 \$
Contrat enlèvement matières résiduelles	197 016.00 \$
Nettoyage cours d'eau	1 000.00 \$
TOTAL - HYGIÈNE DU MILIEU	725 025.76 \$
SANTÉ & BIEN-ÊTRE	
Déneigement O.M.H.	1 100.00 \$
Participation O.M.H.	3 350.00 \$
TOTAL - SANTÉ & BIEN-ÊTRE	4 450.00 \$
AMÉNAGEMENT & URBANISME	
Urbanisme et zonage	108 039.62 \$
Promotion et développement	30 050.00 \$
Quote-part Développement Économique - MRC	47 940.00 \$
Quote-part Office Tourisme, M.R.C.	8 750.00 \$
TOTAL - AMÉNAGEMENT & URBANISME	194 779.62 \$



CHARGES	BUDGET 2025 \$
LOISIRS & CULTURE	
Administration et activités récréatives	169 878.79 \$
Camp de jour	48 455.17 \$
Centre des loisirs Richard-Gosselin	28 758.86 \$
Patinoire	9 435.34 \$
Chalet et terrain des loisirs	24 927.61 \$
MRC (supralocal & autres)	31 176.00 \$
Centre paroissial (Léo-Cloutier)	35 419.46 \$
Bibliothèque	52 796.59 \$
Patrimoine	500.00 \$
Maison de la Culture	16 259.66 \$
Embellissement	- \$
Autres (subvention aux organismes, politique etc.)	14 000.00 \$
TOTAL - LOISIRS & CULTURE	431 607.48 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	
Frais de financement, escompte, intérêts....	212 016.22 \$
TOTAL - FRAIS DE FINANCEMENT	212 016.22 \$
SOUS-TOTAL	3 601 887.03 \$
DETTES À LONG TERME	
Remboursement en capital	293 500.00 \$
Remboursement en capital - Part Gouvernement	- \$
Remboursement du fonds roulement	43 600.00 \$
TOTAL - DETTES À LONG TERME	337 100.00 \$
SOUS-TOTAL	3 938 987.03 \$
IMMOBILISATIONS	
Fonds réservés	39 450.00 \$
Sécurité publique	10 500.00 \$
Voirie	- \$
TOTAL - IMMOBILISATIONS	49 950.00 \$
GRAND TOTAL - CHARGES	3 988 937.03 \$

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par le conseiller Pierre Morin et il est résolu unanimement

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025, telles que présentées, et d'entériner les augmentations salariales accordées aux élus et aux employés municipaux (de 2%).

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil invite les personnes présentes à soumettre les questions exclusivement en lien avec les points à l'ordre du jour.

3024-12-2012

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h52, l'ordre du jour étant épuisé, EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Robert Beaudreault et il est résolu unanimement

QUE la séance soit levée.

Sylvain Dupuis, Maire



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT OURS TENUE LE 2 DÉCEMBRE DE L'AN 2024, À 19 H 30 AU CENTRE PAROISSIAL

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la ville de Saint Ours tenue le 2 décembre de l'an 2024, à 19 h 30 au Centre paroissial Léo-Cloutier situé au 2636, rue Immaculée-Conception, à Saint-Ours

À laquelle séance étaient présents Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

- Lise Couture
- Pierre Morin
- Robert Vallée
- Luc Bertrand
- Robert Beaudreault
-

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Sylvain Dupuis. Était absente : Sophie Poirier. Madame Pascale Dalcourt, Directrice générale & greffière-trésorière, est également présente.

1. Ouverture de la séance

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 novembre 2024 et du 14 novembre 2024

4. Législation

- 4.1 Adoption du règlement 2024-278 ayant pour objet de fixer les taux de la taxe foncière et spéciale ainsi que tarifs de compensation pour les services municipaux pour l'exercice 2025
- 4.2 Adoption du règlement 2024-279 modifiant le règlement de gestion contractuelle de la Ville de Saint-Ours
- 4.3 Adoption du règlement 2024-280 intitulé Règlement de régie interne et de normes durant les séances
- 4.4 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2024-281 - Vidange des installations septiques

5. Administration générale

- 5.1 Rapport du maire
- 5.2 Adoption des comptes de la période
- 5.3 Dépôt de la liste des comptes à recevoir au 2 décembre 2024
- 5.4 Dépôt du registre public des déclarations faites par les élus relatives aux dons, aux marques d'hospitalité ou aux autres avantages 2024
- 5.5 Dépôt - Déclarations intérêts pécuniaires des membres du Conseil
- 5.6 Affectation des surplus non-affectés
- 5.7 Succession Payan - Versement à la municipalité de Saint-Roch et à la Ville de Saint-Ours / Guignolée et aide alimentaire -autorisation
- 5.8 Renouvellement 2025 - UMQ
- 5.9 Entretien - déneigement accès du guichet
- 5.10 Engagement de la Ville de Saint-Ours à élaborer un PGA-Eau

6. Sécurité publique

- 6.1 SPAD - Renouvellement de contrat

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 53.

5 personnes étaient présentes.

7. Transport routier

- 7.1 Programmation de la TECQ - 2019-2023
- 7.2 Programmation de la TECQ 2024-2028
- 7.3 Décompte progressif no 4 - Avenues Dansereau et de la Traverse - Approbation

8. Hygiène du milieu

- 8.1 Décompte progressif no 2 - Approbation
- 8.2 Régie Intermunicipale d'Aqueduc Richelieu-Yamaska - Adoption du budget 2025
- 8.3 Adhésion au contrat de vidange des fosses septiques des résidences isolées pour la période de 2025-2028 - MRC Pierre-de-Saurel
- 8.4 Laboratoire - remplacement du réseau d'aqueduc - Chemin des Patriotes - Approbation

9. Santé & bien-être

10. Urbanisme & mise en valeur du territoire

- 10.1 Comité consultatif d'urbanisme - Renouvellement de mandat
- 10.2 Demande d'autorisation à la CPTAQ - Approbation
- 10.3 Fin du bail 9899-74 - Demande de nouveau bail

11. Loisirs & culture

- 11.1 Fonds du FRR - Autorisation de dépense
- 11.2 Féerie de Noël - Approbation des dépenses
- 11.3 Spectacles d'humour - Autorisation d'engagement de crédit
- 11.4 Décompte progressif numéro 9 - Acceptation provisoire

12. Correspondances

13. Période de questions

14. Levée de l'assemblée

**2024-12-2013****2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Robert Vallée. Appuyé par le conseiller Robert Beaudreault et il est résolu unanimement

QUE l'ordre du jour soit adopté.

2024-12-2014**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2024 ET DU 14 NOVEMBRE 2024**

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Luc Bertrand et il est résolu unanimement

D'ADOPTER les procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 novembre 2024 et de la séance extraordinaire du 14 novembre 2024 que tel que déposés.

Tous les membres présents ont reçu la documentation dans les délais prescrits et en dispensent la lecture.

4. LÉGISLATION**2024-12-2015****4.1. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2024-278 AYANT POUR OBJET DE FIXER LES TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE ET SPÉCIALE AINSI QUE TARIFS DE COMPENSATION POUR LES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'EXERCICE 2025**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 474 de la Loi sur les cités et villes, le Conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la ville a adopté, par résolution, en séance spéciale, tenue le 4 décembre 2024, ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 244.29 de la Loi sur la fiscalité municipale, une Municipalité locale peut fixer pour un exercice financier plusieurs taux de la taxe foncière générale en fonction des catégories auxquelles appartiennent les unités d'évaluation;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 244.30 de la Loi sur la fiscalité municipale, les catégories d'immeubles sont:

1. celle des immeubles non résidentiels;
2. celle des immeubles industriels;
3. celle des immeubles de six logements ou plus;
4. celle des terrains vagues desservis;
5. celle qui est résiduelle
6. celle des immeubles agricoles et forestiers ;

et qu'une unité d'évaluation peut appartenir à plusieurs catégories.

CONSIDÉRANT QU'en vertu des articles 244.1 et suivants de la Loi sur la fiscalité municipale, une Municipalité locale peut, par règlement, prévoir que tout ou partie de ses biens, services ou activités sont financés au moyen d'un mode de tarification;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 252 de la Loi sur la fiscalité municipale, une Municipalité peut fixer par règlement les modalités de paiement des taxes et des tarifs pour les services et celles des paiements des taxes et des tarifs en tenue à jour du rôle;

CONSIDÉRANT QUE le surplus budgétaire à chacun des postes du budget pourra être utilisé à d'autres fins que celui prévu, soit à un autre poste budgétaire ou en capitalisation sur des travaux municipaux;

CONSIDÉRANT QU'avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 4 novembre 2024;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par la conseillère Lise Couture et il est résolu unanimement

QUE le conseil adopte le règlement numéro 2024-278 ayant pour objet de fixer les taux de la taxe foncière générale et spéciale ainsi que les tarifs de compensation pour les services municipaux pour l'exercice financier 2025;

QUE le règlement entrera en vigueur selon la Loi.

2024-12-2016**4.2. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2024-279 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE DE LA VILLE DE SAINT-OURS**

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro 219-210 sur la gestion contractuelle a été adopté par la Ville le 4 février 2019, conformément à l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* (« LCV »));

CONSIDÉRANT QUE la Loi modifiant la *Loi sur la fiscalité municipale et d'autres dispositions législatives* (L.Q. 2023, chapitre 33), sanctionnée le 8 décembre 2023 (projet de loi 39), de même que la *Loi édictant la Loi visant à protéger les élus municipaux et à favoriser l'exercice sans entraves de leurs fonctions et modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal* (L.Q. 2024, chapitre 24), sanctionnée le 6 juin 2024 (projet de loi 57), modifient certaines dispositions du *CM ou de la LCV* relativement à certaines mesures qui peuvent être adoptées par les Municipalités ou les Villes dans leur règlement de gestion contractuelle;



CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de modifier le présent Règlement de gestion contractuelle pour ajouter les dispositions rendues obligatoires par ces lois et pour y ajouter des mesures facultatives en matière d'octroi de certains contrats à un fonctionnaire ou un membre du conseil de la Municipalité lorsque les conditions applicables sont rencontrées;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé et présenté à la séance du 4 novembre 2024;

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par le conseiller Pierre Morin et il est résolu unanimement

QUE le conseil adopte le règlement numéro 2024-279 modifiant le règlement de gestion contractuelle numéro 2019-210;

QUE le règlement entrera en vigueur selon la Loi.

2024-12-2017

4.3. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2024-280 INTITULÉ RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE ET DE NORMES DURANT LES SÉANCES

CONSIDÉRANT l'article 331 de la Loi sur les cités et villes qui permet au conseil d'adopter des règlements pour régler la conduite des débats du Conseil et pour le maintien du bon ordre et de la bienséance pendant les séances;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Saint-Ours désire agir afin de maintenir l'ordre et le décorum lors des séances du Conseil municipal;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun que le Conseil adopte un règlement à cet effet;

CONSIDÉRANT QU'avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 4 novembre 2024;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture, Appuyé par le conseiller Pierre Morin et il est résolu unanimement

QUE le conseil adopte le règlement numéro 2024-280 intitulé Règlement de régie interne et de normes durant les séances;

QUE le règlement entrera en vigueur selon la Loi.

2024-12-2018

4.4. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-281 - VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

Avis de motion est donné par Robert Boudreault qu'il présentera pour adoption à une séance subséquente et dépose à la présente séance le projet de règlement 2024-281 concernant la vidange des installations septiques. Une séance d'information sera tenue avec les propriétaires concernés en lien avec ce règlement à une date ultérieure.

L'objet de ce règlement est l'application de l'article 88 du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, c'est-à-dire d'exécuter et de faire exécuter ce règlement.

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1. RAPPORT DU MAIRE

2024-12-2019

5.2. ADOPTION DES COMPTES DE LA PÉRIODE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Luc Bertrand et il est résolu unanimement

D'APPROUVER la liste des comptes déposée en date du 2 décembre 2024 pour la somme totale de 345 905,14\$ à même le budget 2024 et d'en autoriser leur paiement.

Je, Pascale Dalcourt, directrice générale et greffière-trésorière, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires.



VILLE DE SAINT-OURS LISTE DES COMPTES PAYABLES AU 2 DÉCEMBRE 2024

DÉPENSES DU MOIS	DÉBOURSÉS	À PAYER
Administration générale		
Conseil municipal	3 272,86 \$	- \$
Gestion financière & administrative	6 963,34 \$	- \$
Évaluation	42,00 \$	- \$
Hôtel de Ville	1 217,58 \$	- \$
Sécurité publique		
Service de prévention incendie	1 938,48 \$	- \$
Sécurité civile	1 881,93 \$	- \$
Transport routier		
Voirie municipale	3 436,02 \$	- \$
Déneigement	1 821,16 \$	- \$
Éclairage des rues	562,66 \$	- \$
Circulation	8 144,92 \$	- \$
Hygiène du milieu		
Approvisionnement & traitement eau potable	34 733,54 \$	- \$
Réseau distribution d'eau potable	15 011,36 \$	5 029,95 \$
Traitement eaux usées - St-Ours-St-Roch	1 816,31 \$	- \$
Réseau d'égouts & station de pompage	3 929,57 \$	- \$
Usine d'épuration (Secteur Grande-Ourse)	2 222,16 \$	- \$
Installations septiques	5 022,79 \$	- \$
Matières résiduelles	16 582,34 \$	- \$
Santé & bien-être		
Aide communautaire	1 186,25 \$	- \$

DÉPENSES DU MOIS	DÉBOURSÉS	À PAYER
Aménagement, urbanisme et zonage		
Urbanisme et zonage	171,13 \$	- \$
Promotion et développement	5 587,58 \$	- \$
Loisirs et Culture		
Administration & activités récréatives	2 569,82 \$	- \$
Centre des loisirs - Richard-Gosselin	827,25 \$	- \$
Chalet, terrain des loisirs & parcs	472,44 \$	- \$
Activités culturelles - Centre Parois. Léo-Cloutier	1 594,05 \$	- \$
Activités culturelles - Bibliothèques	1 418,21 \$	- \$
Activités culturelles - Maison de la Culture	486,15 \$	- \$
Activités culturelles - Autres	135,50 \$	- \$
Financement		
Dette à long terme	32 269,17 \$	- \$
Remboursement de la dette	18 200,00 \$	- \$
Immobilisations		
Immobilisations	11 301,63 \$	15 515,73 \$
Retenue à payer	71 322,33 \$	- \$
DAS - RRS - Ass. Coll.		
	24 318,14 \$	- \$
Salaires nets		
	34 441,09 \$	- \$
TPS à recevoir		
	7 031,40 \$	738,93 \$
TVQ à recevoir		
	6 982,22 \$	737,10 \$
TOTAL DES DÉPENSES	328 913,38 \$	16 991,76 \$

5.3. DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À RECEVOIR AU 2 DÉCEMBRE 2024

La directrice générale dépose la liste des comptes à recevoir au 2 décembre 2024.

5.4. DÉPÔT DU REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS FAITES PAR LES ÉLUS RELATIVES AUX DONNS, AUX MARQUES D'HOSPITALITÉ OU AUX AUTRES AVANTAGES 2024

La directrice générale dépose le registre public des déclarations faites par les élus relatives aux dons, marques d'hospitalité ou autres avantages 2024.

5.5. DÉPÔT - DÉCLARATIONS INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Conformément aux exigences de l'article 357 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, Mesdames Lise Couture et Sophie Poirier, ainsi que Messieurs Sylvain Dupuis, Pierre Morin, Robert Beaudreault, Robert Vallée et Luc Bertrand déposent à la présente séance leur formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires.

2024-12-2020

5.6. AFFECTATION DES SURPLUS NON-AFFECTÉS

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit constituer un fonds réservé en lien avec les élections;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'affecter la somme de 26 150\$ depuis l'excédent non affecté dans un fonds réservé pour 2025;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Robert Vallée et il est résolu unanimement

QUE le conseil autorise de transférer la somme de 26 150\$ en provenance de l'excédent non affecté à un fonds réservé intitulé Élections.



2024-12-2021

5.7. SUCCESSION PAYAN - VERSEMENT À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH ET À LA VILLE DE SAINT-OURS / GUIGNOLÉE ET AIDE ALIMENTAIRE -AUTORISATION

CONSIDÉRANT que la Ville de Saint-Ours est chargée de remettre chaque année à la Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu et à la Ville de Saint-Ours (conformément à la résolution no 2022-03-1145) des sommes provenant de la « Succession Payan » en contribution à la guignolée et à l'aide alimentaire tout au long de l'année, pour les citoyens et citoyennes de Saint-Ours et de Saint-Roch-de-Richelieu;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par la conseillère Lise Couture et il est résolu unanimement

QUE la Ville de Saint-Ours autorise le versement d'une somme de 13 133\$ à la Ville de Saint-Ours ainsi qu'une somme de 6 567 \$ à la Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu provenant de la « Succession Payan » servant à la guignolée et à l'aide alimentaire tout au long de l'année.

2024-12-2022

5.8. RENOUELEMENT 2025 - UMQ

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire renouveler l'adhésion à l'UMQ pour l'année 2025;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Vallé. Appuyé par le conseiller Luc Bertrand et il est résolu unanimement

QUE le conseil autorise le renouvellement de l'adhésion pour l'année 2025, au montant de 1 169.01 incluant les taxes applicables.

2024-12-2023

5.9. ENTRETIEN - DÉNEIGEMENT ACCÈS DU GUICHET

CONSIDÉRANT QUE le déneigement des accès à l'hôtel de ville doit être fait de façon continue pour l'accès au guichet automatique;

CONSIDÉRANT la soumission de Entretien Terrain Pro Pelouse Bertrand Deschênes, au montant de 950\$ plus taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Vallée. Appuyé par le conseiller Pierre Morin et il est résolu unanimement

QUE le conseil entérine le contrat à Entretien Terrain Pro Pelouse Bertrand Deschênes.

2024-12-2024

5.10. ENGAGEMENT DE LA VILLE DE SAINT-OURS À ÉLABORER UN PGA-EAU

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Ours reconnaît l'importance de gérer efficacement ses actifs municipaux pour assurer leur durabilité à long terme;

CONSIDÉRANT QUE la gestion d'actifs a pour objectif de mettre en place les activités nécessaires pour maintenir les actifs en état d'offrir des services durables et de qualité aux citoyens;

CONSIDÉRANT QUE le plan de gestion des actifs (PGA) contribue à atteindre les objectifs stratégiques de la Ville et à offrir des services durables et de qualité conformes au niveau de service convenu;

CONSIDÉRANT QUE Ville a pris connaissance du guide relatif au PGA du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (Ministère) ainsi que des outils y afférents et qu'elle comprend chaque partie constituant le PGA;

CONSIDÉRANT QUE la Démarche de gestion des actifs municipaux offre un cadre structuré et des principes clairs pour les actifs;

CONSIDÉRANT QUE le PGA maximise l'efficacité des ressources humaine et financières en identifiant les actifs prioritaires et en planifiant les dépenses de manière proactive;

CONSIDÉRANT QUE la mise en œuvre du PGA contribuera à la résilience et à la pérennité des infrastructures municipales;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par le conseiller Luc Bertrand et il est résolu unanimement

QUE la Ville s'engage à élaborer et mettre en œuvre un PGA en eau afin d'optimiser la gestion de ses actifs municipaux;

QUE la Ville s'engage à transmettre, au Ministère au plus tard le 31 décembre 2025 le sommaire PGA-Eau et les informations requises par ce dernier;

QUE le Conseil municipal approuve le document « Démarche de gestion des actifs municipaux en eau » et autorise le dépôt des documents auprès du Ministère.



6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2024-12-2025

6.1. SPAD - RENOUELEMENT DE CONTRAT

CONSIDÉRANT QUE le contrat avec la Société protectrice des animaux de Drummond (SPAD) vient à échéance au 31 décembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est satisfait des services offerts et désire renouveler l'entente;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Luc Bertrand et il est résolu unanimement

QUE le conseil autorise le renouvellement de l'entente pour l'année 2025.

7. TRANSPORT ROUTIER

2024-12-2026

7.1. PROGRAMMATION DE LA TECQ - 2019-2023

CONSIDÉRANT QUE la Ville a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par la conseillère Lise Couture et il est résolu unanimement

QUE la Ville s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Ville s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019- 2023;

QUE la Ville approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n°6 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la Ville atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n°6 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

QUE la Ville s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la Ville s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

QUE la Ville s'engage à transmettre tous les documents à l'auditeur afin de procéder à la reddition de compte finale.

2024-12-2027

7.2. PROGRAMMATION DE LA TECQ 2024-2028

CONSIDÉRANT QUE la Ville a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028;

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Vallée. Appuyé par le conseiller Pierre Morin et il est résolu unanimement

QUE la Ville s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Ville s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2024- 2028;



QUE la Ville approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n°1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la Ville atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n°1 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

QUE la Ville s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la Ville s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

2024-12-2028

7.3. DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 4 - AVENUES DANSEREAU ET DE LA TRAVERSE - APPROBATION

M. SYLVAIN DUPUIS SE RETIRE POUR CE POINT ET M. ROBERT VALLÉE PRÉSIDE.

CONSIDÉRANT le décompte progressif no 4 présenté par l'entrepreneur;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'ingénieur en lien avec le paiement des travaux exécutés jusqu'au 27 novembre 2024;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Morin. Appuyé par le conseiller Robert Beaudreault et il est résolu unanimement

QUE le conseil autorise le versement de la somme de 292 654.70 \$ à Excavation Mc.B.M. inc.

M. DUPUIS REPREND SON SIÈGE.

8. HYGIÈNE DU MILIEU

2024-12-2029

8.1. DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 2 - APPROBATION

CONSIDÉRANT l'octroi de contrat pour la mise à niveau du poste de traitement des eaux usées à Cimota inc.;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder au paiement des travaux réalisés au 27 novembre 2024;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'ingénieur en charge du dossier;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Luc Bertrand et il est résolu unanimement

QUE le conseil autorise le versement de la somme de 431 677.09 \$ incluant les taxes - décompte progressif numéro 2 - à Cimota inc.

2024-12-2030

8.2. RÉGIE INTERMUNICIPALE D'AQUEDUC RICHELIEU-YAMASKA - ADOPTION DU BUDGET 2025

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale d'aqueduc Richelieu-Yamaska nous a fait parvenir ses prévisions budgétaires pour 2025;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par le conseiller Pierre Morin et il est résolu unanimement

QUE le conseil adopte les prévisions budgétaires tel que déposées.

2024-12-2031

8.3. ADHÉSION AU CONTRAT DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES DES RÉSIDENCES ISOLÉES POUR LA PÉRIODE DE 2025-2028 - MRC PIERRE-DE-SAUREL

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Pierre-De Saurel a compétence à l'égard de l'ensemble des municipalités de son territoire pour tout le domaine de la gestion des matières résiduelles (réf. règlement 198-09 de la MRC) ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a obtenu des soumissions, à la suite de l'appel d'offres régional en vue de l'octroi d'un contrat relatif à la vidange, le transport et la valorisation des boues de fosses septiques des résidences isolées situées sur son territoire pour la période de 2025-2028, conformément à l'application du Règlement Q-2, r.22 portant sur l'évacuation des eaux usées des résidences isolées;

CONSIDÉRANT QUE cet appel d'offres régional visait à obtenir un service en commun à un prix abordable pour les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités ont pris connaissance des résultats des soumissions reçues dans le cadre de cet appel d'offres;

CONSIDÉRANT la résolution de la MRC octroyant le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, en l'occurrence la firme Enviro 5 inc.;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités qui désirent adhérer au contrat doivent faire connaître leur décision à la MRC;

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Luc Bertrand et il est résolu unanimement

QUE le Conseil de la Ville de Saint-Ours confirme son adhésion au contrat relatif à la vidange, au transport et à la valorisation des boues de fosses septiques.

2024-12-2032**8.4. LABORATOIRE - REMPLACEMENT DU RÉSEAU D'AQUEDUC - CHEMIN DES PATRIOTES - APPROBATION**

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du projet de réfection partielle de l'aqueduc dans le Chemin des Patriotes, une étude géotechnique est nécessaire;

CONSIDÉRANT l'appelle d'offre sur invitation;

CONSIDÉRANT les résultats des soumissions;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'ingénieur au dossier;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Vallée. Appuyé par le conseiller Pierre Morin et il est résolu unanimement

QUE le conseil octroi le mandat à Les Laboratoires de la Montérégie inc., au montant de 29 700\$ plus taxes applicables.

9. SANTÉ & BIEN-ÊTRE**10. URBANISME & MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE****2024-12-2033****10.1 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - RENOUVELLEMENT DE MANDAT**

CONSIDÉRANT QUE certains sièges citoyens venaient à échéance selon le règlement constituant le CCU;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer pour un nouveau mandat des citoyens à ces sièges;

CONSIDÉRANT l'intérêt des membres présents à conserver leur siège afin d'assurer la pérennité des recommandations;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Luc Bertrand et il est résolu unanimement

DE renouveler les mandats des membres citoyens du CCU en déterminant que la durée restante au mandat pour les sièges impairs est d'une durée d'un an et les sièges pairs sont d'une durée de deux ans;

Siège n° 1 Félix Nadon (2024 à 2026)

Siège n° 2 Michel Grenier (2025 à 2027)

Siège n° 3 Chantal Francoeur (2024 à 2026)

Siège n° 4 Jean Péloquin (2025 à 2027)

2024-12-2034**10.2. DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ - APPROBATION**

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole (ci-après la « CPTAQ ») reçue du demandeur succession Christian Allaire ayant pour objet :

· De permettre l'aliénation du lot 3 732 279 de la même matricule afin de permettre le transfert de propriété de succession Christian Allaire à madame Irène Lanteigne (mère), et ce, afin de les utiliser à des fins agricoles, sur une superficie totale de 1.8876ha;

CONSIDÉRANT que la Municipalité est d'avis que cette autorisation n'aura aucun impact défavorable sur l'agriculture, en raison que la superficie est déjà en culture de type céréalière;

CONSIDÉRANT la présence de nombreuses résidences dans le secteur et que le projet n'aura pas pour effet d'altérer l'homogénéité de la communauté agricole du secteur;

CONSIDÉRANT que la demande est de permettre de régulariser une situation;

CONSIDÉRANT que madame Lanteigne possédait ce terrain avant 2017;

CONSIDÉRANT que les héritiers de la succession désirent redonner ce terrain à madame Lanteigne;

CONSIDÉRANT que le terrain conservera sa vocation agricole;

CONSIDÉRANT que la demande est conforme à la réglementation municipale;

EN CONSÉQUENCE



Il est proposé par le conseiller Pierre Morin. Appuyé par le conseiller Luc Bertrand et il est résolu unanimement

D'APPUYER la demande d'autorisation à la CPTAQ présentée par succession Christian Allaire et ce, aux fins d'aliénation et d'utilisation à une fin agricole, sur une superficie totale approximative de 1.8876 ha, correspondant au lot 3 732 279 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Richelieu.

2024-12-2035

10.3. FIN DU BAIL 9899-74 - DEMANDE DE NOUVEAU BAIL

CONSIDÉRANT QUE la Ville possède le bail 9899-74, émis par le ministère de l'Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs, qui viendra à échéance le 28 février 2025;

CONSIDÉRANT L'avis de non-renouvellement du bail suite à la durée maximale de 25 ans;

CONSIDÉRANT QUE, en vertu de la Loi, la Ville peut demander un nouveau bail selon les termes, conditions et tarifs en vigueur au moment de la demande;

CONSIDÉRANT le désir du conseil de renouveler ce bail;

CONSIDÉRANT la résolution 2024-11-200 adoptée le 4 novembre 2024;

CONSIDÉRANT la demande du ministère à ce que la résolution porte mention que l'accès ne sera pas à des fins lucratives;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Morin. Appuyé par le conseiller Robert Vallée et il est résolu unanimement

QUE le conseil confirme que l'accès ne sera pas à des fins lucratives;

QUE le conseil mandate M. Éric Salois, coordonnateur en urbanisme, inspection et environnement, à procéder aux démarches requises afin de déposer la demande;

QUE M. Salois soit autorisé à signer tous les documents pour et au nom de la Ville en lien avec la demande.

11. LOISIRS & CULTURE

2024-12-2036

11.1. FONDS DU FRR - AUTORISATION DE DÉPENSE

CONSIDÉRANT QUE des sommes du fonds FRR n'ont pas été utilisées par la municipalité de Saint-Gérard-Majella;

CONSIDÉRANT QUE ces sommes sont disponibles, en contrepartie les municipalités désirant utiliser ces fonds s'engagent à céder le même montant des prochains fonds du FRR à Saint-Gérard-Majella;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a déposé un projet pour l'amélioration de la salle paroissiale et de la patinoire dans le cadre du FRR au montant de 50 000\$;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les dépenses en lien avec ce projet;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Robert Vallée et il est résolu unanimement

D'AUTORISER la directrice générale et le coordonnateur aux loisirs de procéder aux achats;

D'AUTORISER la mise en vente des chaises de bois appartenant à la Ville afin de libérer pour les nouvelles chaises et s'engage à rembourser les sommes à Saint-Gérard-Majella via le FRR : Toutefois, si les chaises ne se vendent pas d'ici la livraison des nouvelles chaises, le conseil autorise de céder gratuitement.

2024-12-2038

11.2. FÉRIE DE NOËL - APPROBATION DES DÉPENSES

CONSIDÉRANT QUE la Ville organise le dépouillement de cadeaux pour les enfants Saint-Oursois;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'approuver les dépenses faites dans le cadre de la tenue de cet événement spécial;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Robert Beaudreault et il est résolu unanimement

QUE le conseil entérine les dépenses faites par monsieur Alexandre Gauthier, coordonnateur des loisirs et de la culture.



2024-12-2039

11.3. SPECTACLES D’HUMOUR - AUTORISATION D’ENGAGEMENT DE CRÉDIT

CONSIDÉRANT QUE la Ville prévoit offrir au moins trois (3) spectacles d’humour au printemps 2025 pour les citoyens;
 CONSIDÉRANT QU’il y a lieu d’autoriser le maire et le coordonnateur des loisirs et de la culture à signer pour et au nom de la Ville les contrats;
 EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Luc Bertrand et il est résolu unanimement
 QUE le conseil autorise le maire, monsieur Sylvain Dupuis, et le coordonnateur aux loisirs et à la culture, monsieur Alexandre Gauthier, à signer pour et au nom de la Ville les différents contrats.

2024-12-2040

11.4. DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 9 - ACCEPTATION PROVISoire

CONSIDÉRANT la demande de paiement numéro 9 de Rainville et frères en lien avec les travaux à la Maison de la Culture;
 CONSIDÉRANT la recommandation de l’architecte, monsieur Denis Clermont;
 EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Robert Beaudreault et il est résolu unanimement
 QUE le conseil autorise le versement de la somme de 166 472,95, incluant les taxes applicables.

12. CORRESPONDANCES

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil invite les personnes présentes à soumettre les questions.

2024-12-2041

14. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

À 20h35 , l’ordre du jour étant épuisé,

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Luc Bertrand et il est résolu unanimement
 QUE la séance soit levée.

Sylvain Dupuis, Maire



PROVINCE DE QUEBEC
 MRC DE PIERRE-DE SAUREL
 VILLE DE SAINT-OURS

AVIS PUBLIC

Est par les présentes, donné par la soussignée, Madame Pascale Dalcourt, directrice-générale/greffière-trésorière de la Ville de Saint-Ours, que lors de la séance régulière du 13 janvier 2025, le règlement numéro 2024-281 relatif aux vidanges des installations septiques a été adopté et entre en vigueur selon la loi.

L’objet de ce règlement est d’uniformiser les vidanges d’installation septique sur le territoire de la Ville de Saint-Ours.

Donné à Saint-Ours, ce 17^e jour de janvier 2025.

Pascale Dalcourt
 Directrice générale/secrétaire-trésorière

Sixian Lin Pharmacien propriétaire

Affilié à



*Une destination
au cœur de votre santé!*



**NOS SERVICES PROFESSIONNELS
offerts pour vous!***



Vaccination



Renouvellement d'ordonnances
par Internet



Ajustement de vos médicaments

▪ Et plus encore!

Heures d'ouverture:

Lundi au vendredi **9h30 à 18h**

Samedi **10h à 16h**

Dimanche **Fermé**

*Les pharmaciens sont les seuls responsables
de l'exercice de la pharmacie.*

*Certaines conditions peuvent s'appliquer. Consultez votre pharmacien.



SERVICE DE LIVRAISON GRATUIT*

* Détails en succursale



**Transférez vos
ORDONNANCES**

C'est simple, rapide et sans frais!

Certaines conditions peuvent s'appliquer. Consultez votre pharmacien.

2549-B, Immaculée-Conception
Saint-Ours

450 402-0621



Garage Essieux-Pro



Garage Essieux-Pro

2589, Immaculée-Conception
Saint-Ours (Qc) J0G 1P0

Tél.: 450 780-8515

450 785-2286

info@essieuxpro.com



ACDelco

**SPÉCIALISTE EN INJECTION
MÉCANIQUE GÉNÉRALE
ÉLECTRO MÉCANIQUE
TECHNICIEN EXPERT**

**NOUS UTILISONS DES PIÈCES
DE REMPLACEMENT
CARQUEST DE HAUTE QUALITÉ**

François Lafond, Propriétaire



**TRANSPORT
R. LAHAIE
& FILS INC.**
(450)-785-2245
3037 Chemin des Patriotes, St-Ours, Qc
J0G 1P0

EXCAVATION TRANSPORT EN VRAC DÉNEIGEMENT

MICHEL 450-780-5439	FRANÇOIS 450-746-3791	DOMINIC 450-746-6611
-------------------------------	---------------------------------	--------------------------------



Entreposage Voiliers Richelieu
Division Excavation St-Ours Inc.

Roger Lantvière
1910 Chemin des Patriotes
St-Ours, Qué. J0G 1P0

Tél: 450-785-2394
Cell: 450-780-2103
excavst-ours@videotron.ca
www.entreposagevoiliersrichelieu.com

MOTEL ST-OURS

Situé sur le bord du richelieu




Le Motel St-Ours est fier de vous annoncer l'ouverture de son nouveau restaurant de déjeuner, nous vous y offrirons de délicieuses et généreuses assiettes à votre goût à des prix compétitifs. Des nouvelles installations pouvant accueillir votre familles ou votre groupes d'amis sont à votre disposition sur réservations.

Heures ouvertures : de 8 h à 11 h et fin de semaine de 8 h à 13 h

2308, chemin des Patriotes, St-Ours, (Qc) J0G 1P0 Tél.: 450 785-2403
www.motelstours.com - motelsaint-ours@hotmail.com

.....
*Tout
pour vous,
près de
chez vous!*
.....



ÉPICERIE | BOUCHERIE | BUFFET | PRÊT À MANGER | ESSENCE | AGENCE SAQ



*Grande variété
de **bières importées**
et **québécoises** à
des prix compétitifs!*



.....
TOUS LES DIMANCHES - FÈVES AU LARD MAISON, PAINS CHAUDS, BEIGNES AU SIROP

É P I C E R I E

Arpin & Fils

• LES MARCHÉS •
Tradition

Julie Arpin et Stéphane Lantelgne, propriétaires

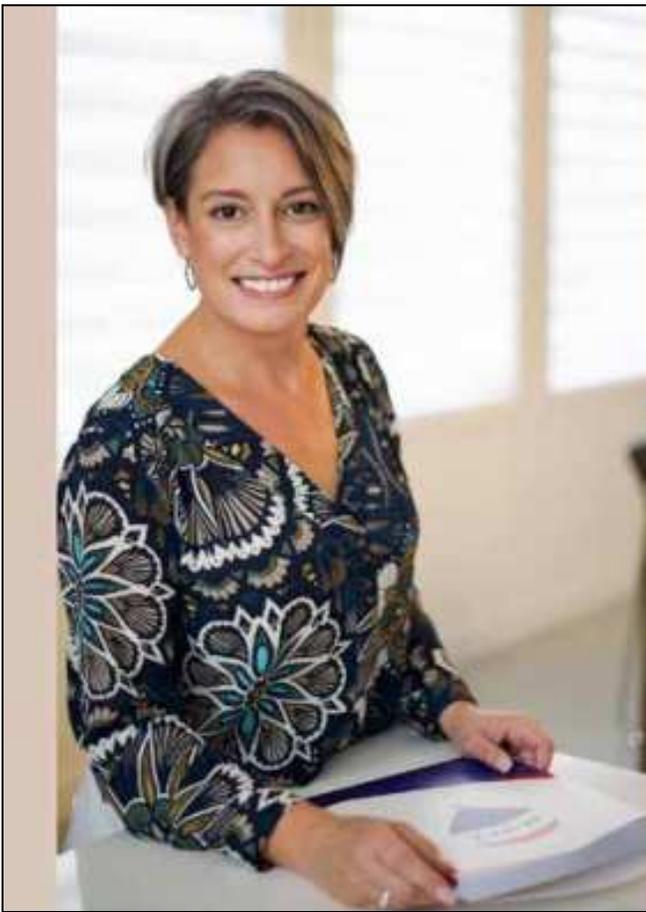
Heures d'ouverture :

En semaine : de 7 h à 21 h

Samedi et dimanche : de 8 h à 21 h

2471, chemin des Patriotes
Saint-Ours 450 785-2308





Sonia Dubé

COURTIER IMMOBILIER
RÉSIDENTIEL

450-276-4540

En Toute TRANSPARENCE

Vous recherchez une courtière immobilière qui offre un service de proximité et qui vous épaulé dans chacune des étapes de votre transaction, je suis la personne toute désignée !



RE/MAX
// RENAISSANCE



3100, Av. Cusson Bureau, 101,
Saint-Hyacinthe, 450-771-7707



ŒUFS DE POULES EN
LIBERTÉ BLANCS ET
BIOLOGIQUES

HUILE DE TOURNESOL
BIOLOGIQUE

PRODUITS BIOLOGIQUES
DE L'ÉRABLE ET TARTES

AUTRES PRODUITS
LOCAUX



HEURES D'OUVERTURE DE NOTRE BOUTIQUE

LUNDI ET MARDI : FERMÉ

MERCREDI ET JEUDI : 8H À 12H

VENDREDI À DIMANCHE : 8H À 17H

www.fermestours.ca

450-785-3387

2382 Chemin des Patriotes, St-Ours

L'OURS Qui Bouffe

RESTAURANT

450 785-2311

PLOMBERIE
MATHIEU MALO INC.

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL

450.556.0903

RÉNOVATION - SERVICE D'ENTRETIEN
CONSTRUCTION NEUVE - PLANCHER CHAUFFANT

R.B.O. : 5689-1383-01

Centre jardin des Patriotes
Centre jardin champêtre

Christine Poulin
Technicienne en horticulture diplômée

3053, chemin des Patriotes (route 133)
Saint-Ours (Québec) J0G 1P0

Téléphone : (450) 785-3877
Télécopieur : (450) 785-3876

Courriel: cjpatriotes@live.ca

Guy Laperle
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN INC.

450.785.3203 1.866.785.3203

Services offerts
Chauffage électrique
spa / piscine

**résidentiel
commercial**

68 ave de la Traverse
St-Ours, J0G 1P0

glelectrique@videotron.ca

Beauté Détente
COIFFURE

Cell:(514) 898-5473

Jeuil - vendredi de 9h à 21h
Samedi de 10 à 18h

53 St-Sacrement
St-Ours Qc.
J0G 1P0

Technicienne en Coloration
Produits écologiques, végétariens et naturels
Lise Couture

ENR. 199452

300 terrains (saisonniers et voyageurs)
Mécanique, pièces, vente et entreposage
Essence régulier, super et diesel

CAMPING • MARINA
Parc Bellerive

1992, chemin des Patriotes
Saint-Ours (QC) J0G 1P0
450 785-2272 (camping et marina)
450 785-5566 (vente, services et entreposage)
campingmarinabellerive.com

Glissade d'eau
Terrains de Pickleball
Piste de BMX

*Respect,
disponibilité
et humanité*

SALONS
FUNÉRAIRES

*Gilbert
Mandeville
& Fils Ltée*

912, Chemin St-Roch
Sorel-Tracy Qc J3R 3K5
T. 450.743.3607 F. 450.743.3615
www.salonsmandeville.com
g.mandeville@bellnet.ca

Depuis 1927

Prenez rendez-vous en ligne

Avec AccèsD, c'est simple et rapide

Planifiez une rencontre avec une conseillère ou un conseiller, à distance ou en personne, à l'heure qui vous convient.

Repérez le bouton  dans AccèsD.

 Desjardins

Résidence privée avec soins pour aînés

Située sur les rives du Richelieu

Nous avons 34 studios avec salle de bain complète pour la clientèle :

- en perte d'autonomie

- atteinte de déficits cognitifs et d'Alzheimer

- Ménage et lavage de la literie 1x semaine.
- Menu varié, délicieux repas et collations incluses.
- Câble, téléphone et internet.
- Présence de personnel qualifié en tout temps.
- Dispositifs de sécurité.
- Chapelle, loisirs animés.
- Soins à domicile par le CSSS.
- **Infirmière sur place**
- Et plus encore !


UN SITE ENCHANTEUR

Visite sur rendez-vous.

Julie Laberge, directrice : 450-402-0530 poste 110

3252 chemin des Patriotes, Saint-Ours

Courriel : villadesberges@videotron.ca

Site internet : residencevilladesberges.com



514 240-1249 danielasantibanez5@gmail.com

Boutique pour animaux



Accessoires et nourriture

107, avenue Yamaska, Saint-Denis-Sur-Le-Richelieu

Chat • Chien • Oiseau • Poisson • Cheval • Poney Âne • Alpaga
 Agneau • Brebis • Chèvre • Veau • Porc • Tourterelle • Canard
 Volaille aquatique • Oie • Poussin • Poule pondeuse • Dinde
 Chevreuil • Lapin • Rat • Cochon d'inde • Hamster • Souris
 Perroquet • Chinchilla • Gerbille • Iguane • Furet • Tortue

Horaire	Lundi au mercredi	10h à 18h
	Jeudi au vendredi	10h à 20h
	Samedi	10h à 17h
	Dimanche	Fermé

LIGNE D'INTERVENTION

24H/7

450 746-0303
1 866 APPELLE

LA TRAVERSÉE
CENTRE DE CRISE ET DE PRÉVENTION DU SUICIDE

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS!

- Intervention téléphonique
- Hébergement de crise
- Suivi post-crise
- Groupe de soutien
- Formations
- Ateliers de sensibilisation

MRC De Pierre de Sorel 120, Chemin Sainte-Anne, Sorel-Tracy, QC J3P 1J8
 Ligne d'intervention 24/7 : 450 746-0303 - 1 866 APPELLE cpslatraversee.ca  Suivez-nous sur Facebook

LA PAPERASSE VOUS INTIMIDE ?



Une personne vous aide individuellement. On respecte votre rythme. On prend le temps de comprendre comment on peut vous aider.

50 rue du Roi - suite 110



Remplir un formulaire



Lire ou écrire une lettre



Comprendre une facture



Faire une démarche sur internet



PRENEZ RENDEZ-VOUS

450-780-1016

GRATUIT ET CONFIDENTIEL



...ou pour tout autre besoin !



VOUS ÊTES TOUCHÉ PAR LA
**MALADIE MENTALE
D'UN PROCHE ?**

conjoint, enfant, parent

Depuis plus de 25 ans, Le Vaisseau d'Or
est là pour vous aider !

Au service des familles de la MRC Pierre-De Saurel



Ne soyez plus jamais seul !



201 rue Robillard,
bureau 210
Sorel-Tracy (Québec)
J3P 8C7
info@levaisseau.org
www.levaisseau.org

450 743-2300

APPRENEZ À
COMPOSER
AVEC LA
**MALADIE
MENTALE
D'UN PROCHE**

- Soyez informé
- Sachez comment réagir dans l'immédiat
- Apprenez à aider tout en respectant vos limites
- Améliorez votre relation avec votre proche

**SERVICES
SPÉCIALISÉS**

DISPONIBLES
GRATUITEMENT :

- Interventions psychosociales (Rencontres avec une intervenante)
- Activités d'information
- Activités de formations
- Groupes d'entraide et de soutien
- Mesure de répit

VOUS DÉSIREZ QUE L'ON
COMMUNIQUE AVEC VOUS ?

Rendez-vous sur la page d'accueil de notre site Internet
levaisseau.org remplissez le formulaire de référence en ligne
(sans obligation de votre part).
Une intervenante vous contactera pour vous offrir nos services.

POUR PLUS
D'INFORMATION OU POUR
CONSULTER NOTRE CALENDRIER D'ACTIVITÉS

www.levaisseau.org

www.facebook.com/levaisseaudorsoreltracy/

En collaboration avec :

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Est

Québec

CERTIFIÉ
Réseau
Avant de
Craquer

Vous avez le "Don de nous aider"

Rendez-vous sur notre site, devenez membre ami
et soutenez-nous par un don !



VOS PHARMACIENS SONT LÀ POUR VOUS. CONSULTEZ-LES POUR :

- Vaccination
- Surveillance et suivi du traitement médicamenteux
- Mesure de la glycémie, tension artérielle et RNI
- Gestion de la médication sous forme de piluliers
- Transfert d'ordonnances provenant d'une autre pharmacie*

**Vous avez des questions sur vos médicaments et votre santé ?
Venez nous rencontrer.**

**Votre santé est notre priorité.
On est là pour vous.**

* Certaines conditions s'appliquent.

Caroline Désilets et Philippe Desmarais

688, ch. Des Patriotes
St-Denis-Richelieu
450 787 2077

HEURE D'OUVERTURE :

Lundi au vendredi : 9h à 20h
Samedi : 10h à 17h



Pharmaciens-propriétaires affiliés à



Les pharmaciens exerçant à cette pharmacie sont seuls responsables des services pharmaceutiques rendus.

Southière Construction Inc.
 ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SPÉCIALISÉ

RBQ 8319 8085-52

www.southiereconstruction.com
 info@southiereconstruction.com

2196, chemin des Patriotes, Saint-Ours (Québec) J0G 1P0

Cell: 450.880.2085
 Fax: 450.785.3334
 Tél.: 450.785.3331



Votre annonce
 PUBLIÉ ICI À CHAQUE MOIS!




ENTREPOSAGE DOMESTIQUE

Mini-entrepôts À LOUER

Chauffé, éclairé et sécuritaire
 Au mois ou à l'année
 Toutes grandeurs disponibles

Pour infos : Michel Lussier **514 444 - 2550**

PUBLICITÉ CHEF-LIEU

Information : **450 785-2203** poste 109

Format	Annuel	Mensuel
Carte affaires	100 \$	40 \$
1/5 page	175 \$	55 \$
1/2 page	300 \$	80 \$
1 page	575 \$	105 \$

JEAN-BERNARD ÉMOND
 Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION
 50, rue du Roi, bureau 100
 Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7
 450 742-3781
 jean-bernard.emond.ric@caenat.qc.ca
 jeanbernardemon.com




CONSULTATION RELATION D'AIDE METC
 HARMONISATION ÉNERGÉTIQUE, REIKI

- Gestion des émotions
- Communication
- Difficulté relationnelle
- Confiance en soi

FRANCE COUPAL
 819-818-4770
 Reçus d'assurance
 france.coupal@me.com

Les rencontres se font en présentiel ou en visio-conférence

HOMME À TOUT FAIRE

SERVICES DE RÉPARATIONS ET RÉNOVATIONS

Plomberie, petits travaux, etc

Appelez-moi...j'habite à St-Ours

LUC : 418 473-7565



**CLAUDE DUMAS
 CONSEILLE RÉNO**

RÉNOVATION | SPÉCIALITÉ FINITION

Téléphone : 438 499-7723
 E-mail : cd56metiers@hotmail.ca
 Saint-Ours, J0G 1P0

JANVIER 2025

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	
			1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11	
12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	29	30	31	1	
2	3	4	5	6	7	8	

LÉGENDE

-  VERSEMENT DE TAXES MUNICIPALES
-  CONSEIL MUNICIPAL
-  HÔTEL DE VILLE FERMÉ
-  COMPOST
-  RECYCLAGE
-  ORDURES
-  ENCOMBRANTS
-  BRANCHES ATTACHÉS EN PAQUETS
-  RÉSIDUS VERTS SAC EN PAPIER, ORANGE OU TRANSPARENT
-  BIBLIOTHÈQUE



RÉPERTOIRE

GROUPES SOCIAUX

FADOQ | R. Arcudi et M. Daviault | **450 785-2887**
 Bibliothèque | Lucie Grenier | **450 785-2779**
 Caisse Desjardins Pierre-De Saurel | Pierre Desgranges dir. gén. | **450 746-7000**
 Carrefour com. Arc en ciel | Marie-Claude M Gilbert | **450 785-2875**
 Centraide et Fabrique | Éric Coulibaly | **450 785-2223**
 Centre Accès com. Internet | **450 785-2713**
 Cercle des fermières | Marie-Andrée Dupuis | **514 894-0421**
 Centre des services scolaires de Sorel-Tracy | **450 746-3990**
 École Pierre de Saint-Ours | Isabelle Ducharme, Directrice | **450 746-3512**
 Centre Anti-poison | **1 800 463-5060**
 C.L.S.C. Gaston-Bélanger | **450 746-4545**
 Commission protection terr. Agricole | **1 800 361-2090**
 Communication-Québec | **1 800 363-1363**

SERVICES D'URGENCE

Ambulances, Police, Pompiers composez le 911

Pour une urgence nécessitant la présence d'un col bleu de garde, composez le 450-880-1440

SPAD - Société protectrice des animaux de Drummond: | **1 855 472-5700**
 Hôpital Hôtel-Dieu de Sorel | **450 746-6000**
 Député fédéral | Louis Plamondon | **450 742-0479**
 Député provincial | Jean-Bernard Émond | **450 742-3781**
 Service de protection environnement | **1 800 561-1616**
 S.O.S. Violence conjugale | **1 800 363-9010**
 Sûreté du Québec | **450 743-7947** ou **450 310-4141**
 Les Amis du Canal | René Babin | **514 755-3300**
 Métiers d'art de Saint-Ours | Julie Martucci | **450 785-2088**
 M.R.C. de Pierre-De Saurel | Pierre Chalifoux, dir. gén. | **450 743-2703**
 Office d'habitation St-Ours | Alain Ouellet, concierge
 Ordre Franciscains Séculiers | Micheline Bonnier | **450 785-2238**
 Popote roulante | **450 785-2874**
 Presbytère Saint-Ours | Éric Coulibaly, curé | **450 785-2223**
 Régie Inter-muni. Aqueeduc | **450 782-3111**
 Regroup. Littéraire Jeunesse Saint-Ours | Diane Lapointe | **450 402-0545**
 Salon des Ados Carrefour comm. Arc en ciel | Alexe Courmoyer | **579-369-1828**
 Société canadienne des Postes | **450 785-2989**
 Traversier St-Ours/St-Roch | Martin Larivière | **450 785-2173**
 Transport Collectif Carrefour comm. Arc en ciel | **450 785-2874**
 Mémoires de Saint-Ours | Helen Jackson | **450 785-5699**

jean
françois
nouveau
mercier
spectacle
en rodage

VENDREDI 2 MAI
BILLETS EN VENTE SUR LE SITE WEB
DE LA VILLE DE SAINT-OURS

